

**VIOLENCES SEXUELLES ET
SEXISTES, ÇA SUFFIT !**

**25 novembre – journée
internationale de lutte
contre les violences faites
aux femmes**

24 NOVEMBRE

**MANIF PARTOUT EN FRANCE
AVEC #NOUSTOUTES**

Depuis l'affaire Weinstein, des milliers de femmes ont pris la parole à travers #Metoo pour

témoigner des violences qu'elles subissent au travail. Pourtant, gouvernement et patronat refusent de faire de chaque entreprise ou administration des lieux de transformation sociale avec une réelle prise en compte de ce thème pour changer la réalité des violences, qui reste un phénomène social grave et massif. La CGT fait des propositions pour produire du changement et agir, à commencer par l'obtention d'une obligation de négocier sur cette question.



POUR LA **RÉUNION**
AVEC LE CLIENT,

TU PRÉPARES
MICHEL, LE DOSSIER...



25 novembre - journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

24 NOVEMBRE
MANIF PARTOUT EN FRANCE AVEC
#NOUSTOUTES

REFUSONS LE SEXISME QUOTIDIEN

Volontaires ou plus souvent issus de stéréotypes et préjugés véhiculés par les hommes comme par les femmes, les propos sexistes ont pour conséquence d'entretenir la différenciation et la hiérarchie des sexes. Ils conduisent à nier le professionnalisme des femmes en les considérant d'abord comme des femmes avant de les traiter comme des collègues.

Quelques exemples :

- les commentaires sur le physique ou la tenue des femmes, qui n'ont rien à faire dans un cadre professionnel ;
- les « blagues » graveleuses qui instaurent un climat pesant et malsain ;
- les femmes en responsabilité à qui on fait des reproches que l'on ne ferait pas à des hommes (« autoritaires », « hystériques », « promotion canapé »...).

LA CGT PROPOSE

Exiger que le règlement intérieur de l'entreprise ou de l'administration définisse le sexisme et bannisse les comportements et propos sexistes, comme ceux racistes et homophobes ;

Mettre en place une formation des managers et personnels encadrants ;

Évaluer le sexisme avec un questionnaire annuel auprès des salariées.

GARANTIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL NON SEXISTE

Les images dégradantes, calendriers, fonds d'écran... qui font de la femme un objet sexuel n'ont rien à faire dans un cadre professionnel ! De même, notamment dans les métiers qui comptent peu de femmes ou d'hommes, il est important de garantir à chacune et chacun des vestiaires et sanitaires qui assurent l'intimité.

POUR UNE NORME INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES

Avec la Confédération syndicale internationale, la CGT demande la mise en place d'une norme de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour protéger toutes les femmes du monde contre les violences sexistes et sexuelles.

LA CGT PROPOSE

Les négociations sur l'égalité femmes/hommes doivent permettre d'imposer un environnement de travail non sexiste.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

Chaque année, des milliers de femmes sont victimes de harcèlement sexuel, d'agressions sexuelles (une main aux fesses par exemple), ou encore de viol sur leur lieu de travail. L'employeur a l'obligation de garantir la santé et la sécurité des salarié·e·s, il est donc de sa responsabilité d'empêcher que des salarié·e·s en soient victimes sur leur lieu de travail. Les victimes ou témoins ne peuvent subir de

représailles, les agresseurs doivent être sanctionnés.

LA CGT PROPOSE

Mise en place d'un lieu d'accueil et d'une procédure de signalement garantissant la confidentialité et la rapidité de réponse ;

Pour les femmes victimes de violence de la part de personnes extérieures (clients, usagers, patients...), prise en charge des frais de justice par l'employeur qui doit se porter partie intervenante, changement immédiat de poste pour ne plus être en contact avec l'agresseur ; sanction des agresseurs ;

Mise en place d'une éducation non sexiste et de campagnes contre les stéréotypes.

AU TRAVAIL

- **8** viols ou tentatives de viol ont lieu, chaque jour, sur les lieux de travail ;
- **20 %** des femmes ont été victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle ;
- **80 %** des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

DANS LA VIE

1 femme meurt tous les **2** à **3** jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint ;

toutes les **7** minutes, **1** femme est violée en France

NON À LA LOI DU SILENCE !

Si vous êtes victimes ou témoins de violence sexiste ne restez pas seule, parlez-en :

- au·à la délégué·e du personnel, à un·e élu·e CHSCT ou à un·e militant·e CGT qui pourront vous aider ou vous accompagner ;
- appelez le **3919** (appel gratuit et anonyme) ;
- à des associations spécialisées – voir la liste sur **stop-violences-femmes.gouv.fr**

PROTÉGER LES VICTIMES

Commises sur le lieu de travail ou dans le cadre privé, les violences contre les femmes ont de graves conséquences physiques et psychiques et peuvent entraîner de l'absentéisme, des difficultés de concentration, des sautes d'humeur... Souvent, pour les femmes victimes, c'est la double peine : après les violences, la perte du boulot. Il est donc indispensable de les protéger pour garantir leur droit au travail.

LA CGT PROPOSE

Protéger et accompagner les salariées victimes de violences conjugales ou de violences au travail: garantir le maintien dans l'emploi et la mise hors danger (mutation, changement de poste, réduction ou réorganisation du travail, possibilité de démissionner sans préavis ou de suspendre leur contrat de travail en bénéficiant des allocations-chômage). Éviction du conjoint ou ex-conjoint violent s'il travaille sur le même lieu que la victime;

Faciliter l'accès au logement et à l'emploi pour les femmes victimes de violences;

Renforcer les lieux d'accueil dans les commissariats et la formation des personnels, renforcer les moyens des associations.

[Le tract](#)

Dans le Lot-Et-Garonne, le gouvernement botte en touche

En 47, le gouvernement botte en touche.

Non on ne va pas vous parler de Rugby à AGEN, bien que l'envie de « rentrer dans

le lard » de nos Républicains marcheurs se fasse de jour en jour plus forte localement ; Non on va vous parler d'un CFA qui date de 1964, qui a besoin d'urgence d'une sacrée rénovation sous peine de fermeture et qui peine à attirer le regard du gouvernement sur ses lézardes.

Les salariés du centre de formation de la chambre des métiers du Lot et Garonne sont inquiets pour leur avenir : Pensez ! **des locaux très usés voire obsolètes** pour certains, d'autres bâtiments interdits pour raisons de sécurité et un projet de rénovation qui tarde à aboutir, un cocktail qui a tout pour faire craquer les plus fragiles et qui pose de sacrés questions sur les véritables priorités du gouvernement.

Certes les problèmes ne sont pas apparus en quelques jours, la situation actuelle est le résultat d'années de rustines et de petits coups de pinceaux mais il n'en reste pas moins que l'urgence est là pour des élus qui se démènent réellement avec conviction pour sauver le vieux galion. Paradoxalement **ce centre de formation Agenais attire de plus en plus d'apprentis**, huit cent actuellement, la meilleure progression de la région pour une palette de métiers très large qui va de l'automobile, l'alimentaire (pâtisseries, boulangers, bouchers, charcutiers) en passant par la coiffure, l'hôtellerie restauration, la carrosserie, chaudronnerie. L'enseignement prodigué est reconnu de grande qualité et produit son lot de champions aux olympiades des métiers et autres concours sans parler des très bons scores aux examens.

Précisons encore que ce centre de formation est le dernier à attendre une vraie rénovation en Nouvelle Aquitaine.

Pour autant le combat qui est mené avec acharnement par des élus chambre des métiers n'a **toujours pas permis de boucler le budget nécessaire à la rénovation**. L'agglo, le département, la région (7 millions d'euros tout de même) ont déjà confirmé leur engagement... Les 4 millions restants et manquants nécessiteraient l'engagement de l'état. De multiples contacts ont eu lieu en ce sens et ces jours-ci c'est la sénatrice LR de Lot et Garonne, Madame Bonfanti Dossat, qui a interpellé le gouvernement lors d'une séance au sénat. Question claire, arguments clairs...

*Réponse indigne de la représentante du gouvernement :
« adressez-vous à la région »...*

Ci dessous un extrait de son intervention (source Sud-Ouest)

Il nous semblait pourtant que l'apprentissage figurait bien dans les priorités du gouvernement ? Dans les faits les tenants de la « start-up nation » n'ont que faire des problèmes de territoires éloignés des palais de la république. Nos dirigeants ne se soucient guère de l'avenir des enfants d'une République dont ils préfèrent brader les valeurs d'égalité et de fraternité.

Le président de la chambre des métiers du Lot et Garonne, ne lâche pas le morceau mais a déjà prévenu qu'à défaut de soutien du gouvernement il serait bien obligé à moment donné de **songer à la fermeture**.

Faudra-t-il un mouvement d'ampleur des salariés pour espérer voir les lignes bouger ?

Le nouveau monde tant vanté par le gouvernement gagnerait en crédibilité en apportant enfin son soutien à ce projet, sauvant ainsi de nombreux emplois.

[L'article du journal Sud-Ouest.](#)

LE 6 DÉCEMBRE, ON VOTE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les agents de la fonction publique, titulaires et contractuels, éliront en fin d'année leurs représentants dans les instances paritaires. Z le YouTuber a déjà fait son choix ! Bien sûr, il votera CGT le 6 décembre 2018.

ÇA BOUGE À LA CHAMBRE DE METIERS DES LANDES

La CMA des Landes, habituellement peu soucieuse du respect du statut du personnel des CMA et du dialogue social (voir [ici](#) et [ici](#)), connaît ces jours-ci un nouvel épisode de colère. cette fois

ci, ce sont les apprentis qui se sont chargés de rappeler aux dirigeants de leur CFA qu'ils avaient des droits et qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser plumer.

La semaine d'internat étant passée **de 59 euros à 117 euros**, les apprentis ont décidé de bloquer le CFA ce mardi 16 octobre de 08h00 à 12h00 et d'alerter les médias.

Les médias présents, radio (France Bleu Gascogne), presse (Sud-ouest) et TV (France 3 Aquitaine) ont pu constater et relayer la saine colère des apprentis. L'attachée parlementaire du député MODEM des Landes a également fait le déplacement, ainsi qu'une médiatrice de la Préfecture.

Voyez ici l'intervention d'une apprentie au CFA de la CMA des Landes (source Sud-Ouest) :

le quotidien Sud Ouest écrit notamment dans un [article](#) consacré à cette action :

*“C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, ce traitement à la tête du client des tarifs d'internat, explique Maïtané Suppo, qui a initié le **blocage**, ce mardi matin, de l'établissement pour surprendre **la directrice**,*

*Françoise Ribereau, présente le mardi à Mont-de-Marsan (elle dirige également les CFA de Pau et Bayonne). Les **relations sont délétères** depuis son arrivée en janvier, les supports pédagogiques s'amenuisent, les sorties, le matériel. **Elle voulait même nous priver de repas un soir** car l'alarme à incendie avait été déclenchée dans la journée. Si le cuisinier du lycée Estève n'était pas venu nous chercher pour éviter de jeter nos repas, nous n'aurions pas dîné!"*

La directrice a consenti, avec le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Philippe Retours, à recevoir des délégués des élèves dans la matinée, puis à sortir écouter ce que les apprentis lui reprochaient.

Bien évidemment les apprentis ont reçu le soutien du SNCA par la voix de sa Déléguée Syndicale Sylvie LEVEN. Un [courrier intersyndical](#) a été adressé à la directrice du CFA. Un rdv a été demandé à la direction et en fonction du résultat de cette rencontre des suites pourront être données.

Nous restons attentifs à la situation et vous tiendrons informés de ses développements.

**Le SNCA-CGT a tenu son
Congrès les 8, 9 et 10**

octobre à Bayonne

Le congrès du SNCA-CGT s'est déroulé les 8,9 et 10 octobre, à Bayonne. Au cours de ces trois jours les congressistes (membres de la commission exécutive nationale sortante et délégués, représentants les adhérents) ont pu s'exprimer lors de débats soutenus et enrichissants. La nature des échanges ont permis aux délégués de valider un projet d'orientation volontairement offensif et ambitieux.



La nouvelle Commission Exécutive Nationale du SNCA-CGT

Ainsi, ce congrès a permis de définir, pour les trois ans à venir

- la politique générale du SNCA-CGT en matière d'**alternance, d'apprentissage et de formation,**
- la revendication du **maintien des prérogatives du service public consulaire** en matière administrative, d'enregistrement et de tenue du registre des métiers de l'Artisanat, du soutien au développement économique grâce aux TPE, de formation professionnelle dédiées aux futurs créateurs d'entreprises ainsi qu'aux chefs d'entreprises artisanales et leurs collaborateurs,
- les stratégies de **renforcement des forces du SNCA-CGT;**

notamment dans les déserts syndicaux et en outre-mer. Des engagements forts en matière de syndicalisation ont aussi été pris,

- les objectifs pour **développer les outils de communication du syndicat** et inciter les membres de la direction du syndicat à leur utilisation plus systématique. Le recours aux outils d'enquête sera aussi amplifié,
- les moyens permettant d'**accompagner les délégués syndicaux** dans leurs missions (dotation d'outils spécifiques et formations à la négociation, à l'évolution de la législation).

Pour aller dans le sens d'une meilleure représentativité syndicale dans les CMA, les délégués ont aussi validé la stratégie à adopter en CPN56 avec entre autre, la nécessaire modification de la composition de la CPN56 aux prochaines élections. L'instauration d'un véritable CHSCT et le maintien des instances paritaires locales sur chaque site seront aussi des priorités pour la nouvelle mandature.

S'agissant de **l'impact des réformes en cours** et à venir sur les personnels et les emplois et notamment les modifications profondes du paysage de la formation professionnelle et de l'apprentissage, les congressistes ont réaffirmé la nécessité de mettre en œuvre des initiatives et des actions fortes afin de s'opposer aux suppressions d'emplois, à l'accroissement des inégalités, à la détérioration des conditions de travail des personnels et à l'amélioration du pouvoir d'achat.

Le SNCA-CGT étant par définition le "spécialiste" en matière d'apprentissage, il devra être un acteur incontournable auprès de la confédération et la fédération à laquelle il est

rattaché. Le Syndicat devra aussi être force de proposition en la matière.

Pour renforcer et améliorer le cadre réglementaire du syndicat, les Statuts du SNCA-CGT ont été amendés par les délégués.

Le SNCA-CGT a reçu le soutien fraternel d'un certain nombre de personnes. Christine FOURAGE, représentant la FERC (Fédération de l'Enseignement, de la Recherche et de la Culture) et le SNPEFP (Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés) et a transmis un message aux congressistes via un [communiqué](#).

Marie BUISSON, la secrétaire générale de la FERC, s'est elle aussi adressé aux congrès du SNCA-CGT par le biais d'un [communiqué](#).

Le Congrès de Bayonne s'est tenu dans la région de Dominique VOUILLAT (CMA64), Secrétaire National de la CFDT. C'est tout naturellement qu'il a été invité pour venir partager un moment de confraternité. Les congressistes ont donc accueilli M. VOUILLAT lors de la soirée fraternelle du SNCA-CGT.

Ce congrès fut aussi un moment privilégié et émouvant où les congressistes ont pu rendre un hommage particulier à des figures emblématiques de l'organisation. Ce fut tout d'abord un hommage à **Sylvie BLANCKAERT**, première secrétaire générale du syndicat, puis un hommage à **Didier SENSEBY** qui pris le relais à la tête du syndicat après Sylvie B. et enfin un hommage à **Marc HUMBERTCLAUDE** qui a été trésorier du syndicat pendant de très nombreuses années. Après la lecture d'un

texte retraçant leur vie militante, Sylvie, Didier et Marc se sont vu remettre la "médaille CGT monnaie de Paris" et un bel ouvrage de Fernand LEGER (peintre, encarté au PCF depuis la Libération et obsédé par l'idée de rendre l'art accessible aux classes populaires).

[masterslider id="1"]

Enfin, ce congrès de Bayonne a aussi été le passage de "témoin", entre la commission exécutive nationale (CEN) sortante et une nouvelle équipe qui s'est enrichi de nouveaux membres. C'est en tout 15 personnes qui composent désormais l'équipe dirigeante du syndicat.

Le SNCA-CGT après le congrès de Bayonne, c'est :

Une nouvelle CEN :

La nouvelle CEN: Pierrette BARDEY; Robert BARRERO; Valérie BENAMAR; isabelle BEXIGA; Sylvain BIESSY; Patrick DOSSEUL; isabelle LARPIN, Françoise MARCHAND; Éric MAROLOT; Isabelle MATILE; Betty MURARO; Yann NIVET; Gina PALACIO; Paul VANNIER; Delphine VIVANCO.

Un Bureau National, composé de 7 membres:

LE BN : Patrick DOSSEUL: Secrétaire général Valérie BENAMAR : Trésorière Paul VANNIER: Secrétaire à l'organisation Robert BARRERO: Responsable de la communication Pierrette BARDEY: Trésorière adjointe Isabelle LARPIN: Responsable adjointe à la communication Éric MAROLOT: Secrétaire

Une Commission Financière de Contrôle (CFC) composée de 3 personnes:

La CFC : Guy DAIME, Magaret MILIENNE et Christine DUCLAIROIRE

Ainsi, les 3 prochaines années seront très certainement riches avec des luttes à mener, des positions à prendre et des objectifs à atteindre tant sur le plan local que sur le plan national... La situation actuelle exige plus que jamais un engagement collectif et solidaire. Plus que jamais le SNCA-CGT sera aux côtés des personnels des CMA et des CFA de droit privé pour défendre, avec eux leurs intérêts et leurs conditions de travail. Le SNCA-CGT et ses représentants resteront vigilants, actifs et engagés.

[masterslider id="4"]